



LA LETTRE HEBDO



Jetons



Du 20 au 28 novembre va se dérouler la Semaine européenne de la réduction des déchets. Ardenne Métropole a choisi d'utiliser la fenêtre médiatique créée par cet événement pour lancer et présenter un plan d'actions et de sensibilisation visant l'ensemble des producteurs de déchets de son territoire : habitants, commerces, entreprises, administrations... Le but visé est clair : parvenir à terme à diminuer d'au moins 20 % le volume de nos déchets ménagers enfouis. Et pour ce faire tout mettre en œuvre afin que chacun des producteurs en question (dont chacun de nous fait partie, au travail comme à la maison...) applique au mieux les gestes de tri. Sachant que bien évidemment, les actions mises en place dans ce cadre se poursuivront bien au-delà de cette semaine.

Contact : jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Moins



Exemple parfait des progrès que nous pouvons effectuer en matière de tri, le verre. En moyenne, sur notre département, chaque habitant jette dans les bennes prévues à cet effet 36 kilos de verre par an. À l'échelle d'Ardenne Métropole, cet apport volontaire n'est que de 30 kilos... Ce sont donc plus de 700 tonnes de verre, matériau réutilisable à l'infini, qui se retrouvent chaque année en décharge. Pour mettre fin à ce gaspillage, un tableau de bord mensuel sur la collecte du verre va être mis en place, permettant aux animateurs de la prévention et du tri, équipés d'un kit spécifique d'information et de sensibilisation, d'intervenir. Autres initiatives, un nouvel habillage pour les bennes à verre, le nettoyage régulier de leurs abords ou l'amélioration de leur accès.

Contact : patrice.thomas@ardenne-metropole.fr

Triens



Parmi les outils déployés par Ardenne Métropole figure en bonne place une nouvelle application, "Mes déchets Ardenne Métropole", déjà téléchargeable depuis votre smartphone. Vous y trouverez tout ce que vous avez toujours voulu savoir en la matière : quelles sont les bennes à verre les plus proches de votre localisation, le calendrier des collectes en fonction de votre adresse, les horaires d'ouverture des déchèteries, les consignes de tri, le formulaire pour obtenir un composteur gratuit... Cette application fera partie des nouveautés présentées lors d'une journée d'animation grand public prévue ce samedi, place Ducale, dans les locaux de l'ancien office de tourisme, de 10 h à 17 h. On vous y donnera également toutes les infos nécessaires pour faire des courses "zéro déchet".

Contact : ingrid.truszczak@ardenne-metropole.fr

Mieux



On termine cette Lettre hebdo avec ce qui constitue très certainement une première nationale. Suivant le vieil adage selon lequel charité bien ordonnée commence par soi-même, Ardenne Métropole a décidé de fournir le bon exemple en donnant la possibilité à ses agents de se libérer une heure, le jeudi 25 novembre, entre 9 h et 16 h, pour bénéficier d'une formation sur le tri, ses enjeux, les bonnes pratiques à adopter..., auprès des ambassadeurs communautaires du tri. Il leur suffira de se rapprocher du Sage de leur direction pour demander leur inscription sur un créneau disponible. D'autres sessions pourront être organisées et toutes les entreprises ou administrations du territoire qui le souhaiteront pourront, dans le même cadre, recevoir la visite de ces ambassadeurs.

Contact : valerie.roustan@ardenne-metropole.fr